



Technicien·ne SIG référent·e en urbanisme

catégorie B

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction Aménagement Urbanisme et Habitat (DAUH)

Effectif : 150 agents

Leur raison d'être : Pour Rennes Métropole : réguler le foncier de manière coordonnée et planifier l'offre de logements et d'activités (neuf ou rénovation). Pour la Ville de Rennes : développer et partager le projet urbain dans la concertation, réussir les opérations ANRU, loger les différents publics en assurant la qualité des usages pour tou.te.s. De façon générale : travailler en transversalité pour englober l'ensemble de la chaîne de l'aménagement et faire le lien avec les autres politiques, renforcer la qualité de notre maîtrise d'ouvrage, être à la pointe de la transformation écologique du territoire.

Le sens de ce poste :

L'agent travaille au sein de l'Unité Cartographie, Urbanisme et Foncier du Service Planification, Études Urbaines. Sous la responsabilité d'unité, vous élaborez et gérez des données, des productions graphiques, cartographiques, des outils de suivis. Vous participez à la conception de données et outils de la collectivité et êtes en appui des services de la direction. Vous travaillez en collaboration avec le SDTIG, les pôles ressources, les partenaires. L'unité conçoit, gère, analyse des données SIG, CAO/DAO, des documents graphiques et cartographiques pour les services de la Direction. Elle réalise des études et dossiers techniques en urbanisme réglementaire, des documents cadres, des données, cartes et analyses statistiques. Elle participe et pilote la conception de projets numériques d'aide à la décision (Urb@map, CU/NRU automatisés, tableaux de bord...).

Environnement et conditions de travail :

Horaires : semaine de 37h30

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : Ordinateur, imprimantes partagées...

Missions de suppléance : non

Service :

Service Planification, Études Urbaines (SPEU)

L'équipe : Pilote et réalise des documents d'urbanisme réglementaires (PLUi, RLPi...), des études transversales. Ces activités nécessitent la conduite d'études en régie ou externalisées, la formalisation de documents écrits et graphiques, la conduite de procédures réglementaires avec des partenaires. L'organisation des équipes est territorialisée, couplée à une approche thématique transversale affectée à chaque agent. Elle est constituée d'une équipe administrative, d'urbanistes référents, d'une mission urbanisme réglementaire, d'une mission planification territoriale et d'une Unité Cartographie Urbanisme et Foncier

Effectif Service : 30 agents

Télétravail : Oui

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Technicien territorial

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération : IFSE liée

au poste

N° du poste : 18614

Date de mise à jour de la fiche de poste : 18/03/2026

Vos 3 principales missions :

1-Conception, gestion et suivi de données SIG (50%)

- Conception, gestion, suivi de données SIG de l'Unité Données d'études, d'urbanisme opérationnel et réglementaire :
 - Conception de données et schémas de communication liés aux opérations d'aménagement
 - Contrôle/suivi de données pour leur intégration dans des documents d'urbanisme (PLUi, PSMV, RLPi, PLH...)
 - Maîtrise de la consultation et extractions de données (études, analyses, géo-traitements)
 - Analyse de données pour la production d'études (données DGFIP, études morphologiques...)
 - Accompagnement des dessinateurs (saisie, création de données, atlas...)
- Gestion et suivi de tableau de bord (ex. Urb@map pour le suivi des opérations d'urbanisme) :
 - Accompagnement des dessinateurs (saisie de projets), formation des utilisateurs.
 - Suivi et gestion des évolutions de l'outil et de l'organisation (gestion de données, animation de groupe de travail)

2-Conception de dossiers techniques en urbanisme réglementaire et documents cadres (40%)

- Réalisation de documents de référence et de documents préalables aux projets (récolement d'éléments techniques, conception de plans, esquisses)
- Formalisation, gestion de documents réglementaires : PLUi (OAP, plans thématiques, etc.) en collaboration avec un autre technicien SIG référent et une équipe de dessinateurs. Conception de documents techniques (prescriptions urbanistiques). Rédaction de procédures de suivi/gestion de données, de cahiers des charges.
- Formalisation, gestion et suivi de documents cadres (ex.: Plan Local d'Aménagement Economique).
- Elaboration de documents de communication

3- Outils métiers (10%)

- Contribution au développement et à la gestion de données et d'outils métiers (Urb@map, Portail de Données SIG de Rennes Métropole...).
- Contribution à l'amélioration d'outils de production

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Sens du travail en équipe, écoute, autonomie, réactivité, sens de l'organisation
- Sens du service public et de l'intérêt général

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Maîtrise des logiciels ArcGis, QGis, Autocad, Illustrator
- Conception, élaboration, gestion de données SIG, cartographie, sémiologie graphique. Traitements et analyses de données
- Rigueur, capacité d'analyse
- Intérêt porté à l'aménagement urbain

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance de l'environnement territorial, organisation de la collectivité
- Gestion, maîtrise de bases de données SIG (PLUi, ZAC, ZA, projets urbains, trame verte et bleue...)